



Ref : CFVU2019/19-1102

CFVU DU 28 NOVEMBRE 2019

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE L'OUVERTURE D'UN NOUVEAU PARCOURS DE LICENCE, MENTION PHILOSOPHIE

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 28 novembre 2019 réunie sous la présidence de Monsieur Olivier BALLESTA,**

Vu le livre VII du code de l'éducation,

Vu le décret n° 2019-1125 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique,

Vu l'arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Etant préalablement exposé par le président que :

*La réforme de l'accès aux études de santé définit les nouvelles voies d'accès aux filières Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie (MMOP), la répartition des places et modalités d'évaluation ainsi que la suppression de la Paces et du numerus clausus national à la rentrée 2020. L'université Bordeaux Montaigne, en collaboration avec l'université de Bordeaux, a élaboré un parcours SHS avec accès santé dans la **mention Philosophie** :*

- Parcours philosophie-access santé,

- **APPROUVE** (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) **L'OUVERTURE D'UN NOUVEAU PARCOURS DE LICENCE, MENTION PHILOSOPHIE.**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 29/11/2019.*

Nombre de membres présents	17
Nombre de membres représentés	8
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	25
Nombre de votes pour	25
Nombre de votes contre	0

La Présidente de l'Université,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.



Direction de la scolarité